Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 Sfar 1442
9 Octobre 2020

N° 73

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2222**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2223**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2227**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2228**
Avis aux créanciers..... **2231**
Convocations
Sociétés anonymes **2231**
Sociétés à responsabilité limitée **2235**
Sociétés à responsabilité limitée **2235**
Divers
Avis au public..... **2235**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office de Développement Sylvo-pasroral du Nord-ouest **2237**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

QATAR NATIONAL BANK-TUNISIA «QNB»

S.A au capital de 260.000.000 D

Siège social : Rue Cité des Sciences

B.P 320 - 1080 Tunis Cedex

I.U : 0014247 W

Matricule fiscal : 000/M/P/14247/W

Suivant décision du Conseil d'Administration de QATAR NATIONAL BANK - Tunisia en date du 31 août 2020 enregistrée à la recette des finances la Charguia - Tunis le 16 septembre 2020 sous le n° 20806478 Quittance n°96461 et dont deux originaux ont été déposés au Registre national des entreprises le 02/10/2020 sous le n°202079434 il appert que :

Monsieur Lotfi Debbabi a été nommé Directeur général de QATAR NATIONAL BANK - Tunisia «QNB» et ce, à compter du 1er octobre 2020.

2020R02213SANB2

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 1,5 - 3002 Sfax

R.C : N°B1128681997

M.F : 45170M/A/M/000

1· En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 20 septembre 2020, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax sous le n°20802869 reçu n°M070360 en date du 1er octobre 2020 et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Sfax à la date du 2 octobre 2020. Il a été décidé : - Election des membres du conseil d'administration ci-dessous mentionnés, pour un mandat de trois ans (2020 - 2021- 2022) : *Dr Makram Besbes *Dr Mohamed Rebaii *Dr Zoubeir Ben Amira *Dr Mohamed Amous *Dr Mohamed Ghorbel *Dr Mohamed Noomen Ellouze *Dr Akram Chakib Fakhfakh : - Nomination de Mr Mohamed Sahbi Bouchakwa en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans (2020 - 2021- 2022). 2- En vertu du procès verbal du conseil d'administration tenu le 20 septembre 2020, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax sous le n°20802868 reçu n°M070353 en date du 1er octobre 2020 et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Sfax à la date du 2 octobre 2020. Il a été décidé : - Nomination de Mr Makram Besbes en tant que président du conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2020 - 2021 - 2022). - Existence de Mr Ramzi Charfi en tant que directeur général jusqu'au 30 juin 2021.

2020X01362SANB2

Clinique Générale et Cardiovasculaire de Tunis

Société anonyme

Au capital de 5 400 000 dinars

Siège social : Voie X 2 Cité El Khadhra -1003 Tunis

Registre de commerce : B118591997

Matricule fiscal n° : 047376J

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2020 enregistré le 24 septembre 2020 à la recette des finances à la Charguia - Tunis sous le n°20706744, Quittance n°M098272.

Il a été décidé :

La modification des statuts conformément aux nouvelles dispositions légales notamment celles de la loi n°2009-16 du 16 mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Le procès-verbal a été enregistré au registre national des entreprises sous le n°202077014.

2020402038SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination d'un liquidateur

Société AZ TRADING

Société SARL

Capital : 50 000 TND

Assemblée générale extraordinaire

Siège social : espace Tunis 1 entrée 1 bureau 3-4ème étage Montplaisir 1073 Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2019, enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 18 novembre 2019 sous le n°19506701, quittance n°M112169 dont un PV a été déposé au guichet du RNE le 30/9/2020 sous le n°202078621.

Il a été décidé la liquidation de la SOCIETE AZ TRADING et la nomination de Mr Mehdi Ben Othmen liquidateur de la société.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres à Mr Mehdi Ben Othman dans un délai de 20 jours à compter de la date de l'Insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au bureau K3.6 Immeuble Ksour Rue Ariana El Ouroud Nasser 2.

2020402022SRLB2

Dénomination : GOLD CONSULTING SARL

Capital social : 3 000 DT

Siège social : Centre NAWREZ - Bureau C1-1-1053 les Berges du Lac Tunis

Identifiant unique : 1162089 H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/9/2020 enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac en date du 30/9/2020 sous le numéro 20705436, quittance numéro M066853 dont un original a été déposé au Registre National des entreprises en date du 02/10/2020 sous le numéro 202079606, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Massimo Giorgi pour une durée de 3 ans couvrant les années 2020 ; 2021 et 2022

- Renouvellement du mandat du cogérant Mr Alex Giorgi pour une durée de 3 ans couvrant les années 2020 ; 2021 et 2022.

2020402027SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte soussigné privé en date du 23 septembre 2020, enregistré à la recette des finances le Bardo le 28 septembre 2020 sous le numéro 20202711 quittance numéro 60860 :

- Mme Yosra Bent Mohamed Brinis, titulaire de la CIN n°04699236, délivrée le 29 juin 2011, qui habite au 5 rue Sayed Darwich Tunis.

- Mme Manel Bent Mohamed Brinis, titulaire de la CIN n°0473 9576, délivrée le 29 juin 2011, qui habite au 5 rue Sayed Darwich Tunis.

Ont vendu la totalité du fonds de commerce qui a pour objet comme Publinet, Traitement de texte et Photocopie, situé au 2 Rue de la Liberté Le Bardo à :

- Mr Amin Ben Rachid Bouallagui, titulaire de la CIN n°11617292, délivrée le 13 Janvier 2016 qui habite à la Rue Mongi Slim Sidi Bouzid.

Les oppositions doivent être signifiées entre les mains du Maître Lotfi Chebbi Avocat à la cour d'Appel à l'adresse de son cabinet située à la Rue Bab El Falla immeuble 149 bureau 42 Beb Alioua Tunis, dans un délai maximum de 20 Jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 01 octobre 2020.

2020T00934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 21 et 23 septembre enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29 septembre 2020 sous le n°2023475 Quittance n°M053679, Mme Meriem Ben Ridha Bouzayen a cédé à Mme Salma Bent Hssani Khmiri, la totalité du fonds de commerce lui appartenant à usage de commerce sis à n°5 R.D.C de l'immeuble «EL BARAKA», Avenue Ahmed Tlili n°8 Cité Jawhra, Mégrine.

Les oppositions doivent être formulées dans les 20 jours suivant la parution du présent avis entre les mains de Me. Moez Bouras, Avocat à la cour dont le cabinet est ais au 35, Avenue de Paris, Tunis et ce conformément à l'article 191 du code de commerce.

La présente publicité est parue aux Journaux Echourouk et «Le Quotidien» du 3 octobre 2020.

2020T00935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 23/9/2020 et à la recette des finances Cité Ettadhamen le 29/9/2020, sous le n°20203335, quittance n°M068624.

El-hechmi Ben Mohamed Elhafsi C.I.N. : 03441725 a vendu à la société Dream Deco S.S : 19 Rue Jbel elfeth Bab Bhar 1002 Tunis la totalité du fonds de commerce sis à Rte Bizerte Sanhaji Mnihla Ariana.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT. Cette Annonce a été publiée aux quotidiens Essahafa et Echourouk le 02/10/2020.

2020T00938FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

MF : 1592007F/A/P/000

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Menzel Jemil en date du 5 Janvier 2018 sous numéro 18200031 quittance n°M000722 Mme Hana Bent Mohamed Ben Othmen Elchaouech titulaire de CIN n°01547167 délivrée à Tunis le 28/12/2004 a vendu à Mme Semia Bent Elchrif Ben Khemis Ben Daoulet titulaire de CIN n°01489785 délivrée à Tunis le 8/10/1998 la totalité d'un fonds de commerce dans l'ensemble des qualités physiques et morales de jardin d'enfant «L'Horizons» sise à El Haddadia Menzel Jemil cette annonce a été publiée dans les journaux Al Chourouk et Le Quotidien le 5/10/2020.

2020T00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à Mornag le 01/10/2020 enregistrée à Mornag le 02/10/2020 quittance M039296, Wafa Rouisi domiciliée au 4 rue Ebn Khaldoun cité Nassim2 Naasen; a vendu à Hassen Kifeya domicilié au 2 rue Bardo Carthage Birsa Tunis; le fonds de commerce destiné magasin sis à 2 rue de la République cité elkoucha Naasen.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'avocate Mme.Cherif Hanen rédactrice du contrat et dans son cabinet sis rue Habib Bourguiba Mornag au-dessus de la BNA Mornag, vingt jours à partir de la date de la publication au JORT

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 3/10/2020.

2020R02206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 15/9/2020 enregistré à la recette des finances d'El Yasminet, quittance n°M056287, enregistrement n°20203252, il apert que Madame Olfa Bent Mouhamed Etaher El Mejri, n° CIN 07033524, 4 rue Berlin el Mourouj 4 Ben Arous, vend et cède avec toutes les garanties de fait et de droit à Madame Nabiha Bent Rabeh Ben Echethli El Whibi n° CIN 00264045, 23 Rue Aidh Eben Okba Résidence Essaf el Médina el Jadida Ben Arous, le fonds de commerce sis à la rue 13 août Cité El Fawze el

Mourouj 4 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels, avec un prix total quatre mille dinars.

Cet avis de vente a été publié au journal quotidien Achourouk daté le 01/10/2020.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur Madame Nabiha Bent Rabeh Ben Echethli El Whibi à son domicile, 23 Rue Aidh Eben Okba Résidence Essaf el Médina el Jadida Ben Arous.

2020R02207FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing rédigé par Maître Mohamed Anouar Zaier daté du 21/8/2020 enregistré à la recette des finances de Roued le 15/9/2020 quittance 50264 enregistrement n°20203254. Mr Mohamed Ali Bouhaha a vendu au profit de Mr Riadh Ben Hbibi Ben Mohamed Gaaloul la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels servant à la l'exploitation du fonds de commerce sis à la résidence au n°20 Rue Etats Unis 1002 Tunis immatriculé au greffe de registre de commerce du Tunis sous le numéro L1138180. La vente a été consentie moyennent le prix de quarante-six mille dinars, le prix a été consigné entre les mains de Mr Riadh Ben Hbibi ben Mohamed Gaaloul les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds sis indiquée au n°20 Rue des Etats Unis 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent extrait au Journal Officiel. Cet avis a été publié au journal Achourouk le 01/10/2020.

2020R02214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, enregistré à la recette des finances de cité Ezzouhour le 29/9/2020 n°M039456, Mr. Zouhair Bouali et Mme Sadika Boulila ont vendu à Mr Chamseddine Touati, le fonds de commerce vente prêt à porter exploité dans le local situé au 64 rue 4001 cité Ezzohour Tunis.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication au JORT, le présent avis été publié au journal «El Chourouk» du 6/10/2020.

2020R02218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date 24/9/2020 enregistré à la recette des finances Rue el Jezira Le 30/9/2020 sous le n°20202432 quittance n°MO49714. Monsieur Taoufik Ben Abed Razek Ben Mohamed Al Mincheoui, demeurant Rue al Gazeli n°1 Bardo, a cédé à Madame Hanen Bent Taher Jouini, demeurant à 10 Bis impasse Garret Mustapha - Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tous commerce, demeurant à Souk ellafa n°57 Tunis avec un prix de cinquante mille dinars (50.000.000).

Toutes oppositions sur le prix de la vente doivent être faites entres les mains de l'avocat Maître Mezen Ahmed sis 1 Bis Rue Abou - Doulama Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Essabeh n°22843 en date du 3/10/2020.

2020R02221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/10/2020 sous le n° 20203224 (quittance n°M060360) Mr Youssef Nacib titulaire de la carte d'identité n°005127501 demeurant à Grombalia a vendu à Mr Azzouz Becha demeurant à Grombalia titulaire de la carte d'identité n°06314225 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à Avenue Habib Bourguiba Grombalia en tant que tous commerce.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de cet acte maître Saadi Ali sis à avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 8/10/2020.

2020R02225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances El Yasminet le 5 août 2020 quittance M036234, enregistrement n°20201850, Mme Nawel Bent Salah Slem a vendu à la Société El Jil Al Jadid SARL pour l'impression et publicité dont son Gérant Mr Miled Ben Amor Ghanmi la totalité du fonds de commerce sise à 04 cité Elbiaa nouvelle Médina Ben Arous exploité pour une activité vente, Achat tous les produits, les éléments et services bureautiques et rédacteur publique, photocopies Spirale, publicité, traduction.

Toute les oppositions doivent être déposée entre les mains de l'acheteur 04 cité Elbiaa nouvelle Médina Ben Arous, dans un délai de (20) jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 8/10/2020.

2020R02226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 01/10/2020 et enregistré le 2/10/2020 à la recette des finances de Hammam Sousse, sous reçu n°20204626, quittance n°70724 Madame Afifa Ben Abdel Moumen, CIN n°2044061 datée le 16/2/2018 cède la totalité du fonds de commerce exploité entant que salon de Thé nommé "DIESEL" sise au boulevard d'Alexandrie 4011 Hammam Sousse, Sousse, à Madame Hédia Fattoum titulaire CIN n°05403139 datée le 29/11/2018.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à son adresse élue bureau Maître Riadh Zrig avocat à la cour de cassation, rue Sœur Joséphine Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk parus le 7/10/2020.

2020S01043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 18/6/2020, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf Sousse le 28/8/2020, sous n°2020 1623, quittance M051655, Monia Bent Frej Ben Mohamed Ben Ghoula, titulaire de la CIN n°02880181 et demeurant à n°8 Rue Sanyourti - Sousse, a vendu et cédé à Amel Bent Hassine Ben Mohamed Salah titulaire de la CIN 08652929, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente Article de Prêt à Porter sis à n°9 Avenue de la République Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 8/10/2020.

2020S01045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 25/9/2020 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 29/9/2020 sous le numéro 20201466 quittance numéro 50310 Mr. Ben Hammouda Asma a vendu sous toutes les garanties Juridiques et des faits à Mme. Belkhiria Salma la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans la vente des meubles et ameublements sis à avenue Bechir Sfar à Jemmel gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez le propriétaire du local M.Barkallah Ahmed même à l'adresse du fonds du commerce désisté dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 7/10/2020.

2020S01046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 28/9/2020 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 28/9/2020 sous le numéro 20201464 quittance numéro 50245 M.Taib Med Ali par procuration du propriétaire M. Frigui Samia du 25/02/2013 a vendu sous toutes les garanties juridiques et des faits à M.Belhaj Fraj la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme un restaurant «fast-food» sis à avenue Younes Ben Ahmed à Jemmel gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur même à l'adresse du fonds de commerce désigné dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis est paru au journal le Quotidien du 7/10/2020.

2020S01047FCCC2

Avis

Mr. Tarak Kadri, titulaire de la n°09243805 du 13/6/2008 déclare que suivant acte s.s.p. établi le 19/9/2020 entre lui et le vendeur Hafedh Harrabi signature légalisée à la Municipalité de Sfax Arrondissement cité Habib, enregistré à la recette des finances de Sfax quittance n°M058390 numéro d'enregistrement 202003196 qu'il possède la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériaux et moraux destiné au commerce général en détail exploité au local sis à la cité Bahri 2 rue Aboudhaby Sfax suivant contrat de location établi le 19/9/2018, propriété de Mr. Nouri Rekik.

Tout ceux qui ont une opposition doivent se présenter suivant l'article 193 du code commercial au dit local dans un délai ne dépassant pas les 70 jours à partir de la date de publication de la présente au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" et le "Quotidien" le 7/10/2020.

2020X01360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 30 septembre 2020 sous le n°20202850 quittance n°M070053, Soumaya Bent Abdellatif Mkaouar, titulaire de la carte d'identité nationale n°05311736 délivrée à Tunis le 28 septembre 1993, a vendu à Noura Bent Hédi Souissi, titulaire de la carte d'Identité nationale n°05293243 délivrée à Tunis le 18 Avril 2019, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la confection et la vente du prêt à porter (le propriétaire du local dans lequel le fonds est exploité a donné son accord pour que l'acquéreur peut exercer tout genre de commerce) exploité au local sis à la route Saltnia km 6 devant la salle des fêtes Hbib Trabelsi Sfax, avec ses équipements et ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels. Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées entre les mains de Maître Sadok Baccour, avocat à la cour de cassation, ayant son cabinet à avenue Abou el Kacem Chebi immeuble Rex Palace 4ème étage n°407 Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Chourouk et Le Quotidien parus le 20 octobre 2020.

2020X01361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances rue Ghana - 1002 Tunis le 21/9/2020 sous le n°63664 quittance n°20202974.

Mr Makrem Ben Seddik Ben Lamine Abid a vendu à Mr Foued Ben Hosni Ben Mohammed Jebabli la totalité de fonds de commerce consistant en un local commercial de vente des appareils Téléphoniques portables, situé au premier étage (Mezzanines) du centre commercial et résidentiel situé au 38 bis rue de Paris Tunis.

Toute opposition à cette vente doit être signifiée dans les délais à l'adresse de l'avocat rédacteur maître Jebabli Ramzi, située au 9 rue d'Autriche - 1002 Tunis.

2020402020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 17/8/2020 enregistré à la recette des finances de Tebourba le 19/8/2020 quittance n°20200938 enregistrement n°M025764 Mr. Moez Ben Hamadi el Gharbi a vendu un fonds de commerce d'un local d'un café catégorie 1 avec ses éléments matériels et moraux, sis à rue Ezaytouna route Batan - Tebourba à Mr. Lazhar Al Namouchi.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 8 octobre 2020.

2020402021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 26/8/2020 enregistré à la recette de la Goulette le 22/9/2020 sous n°20204205 quittance 72398 Mme Sihem Ben Selem Ammar a vendu le fonds de commerce déjà exploité au local commercial situé au n°24 Avenue Taieb Mhiri l'Aouina Tunis à Mme Wahida Ben Farhat Ben Lazher Guassoumi épouse Mohamed Garsli et Mr Mohamed Guarsli.

Toute opposition sera rendue entre les mains de l'avocate dans un délai de 2 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT de Maître Rabiaa El Heni 13 avenue Habib Bourguiba Ariana.

2020402026FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/7/2020 enregistré à la recette des finances cité Tadhamen en date du 15/9/2020 quittance n°M065477 enregistrement n°20203083 Monsieur Mifteh Stiti a cédé la totalité de son fonds de commerce sis au 105 cité Tadhamen Ariana à Monsieur Marwen Zoghlemi.

Toutes les oppositions doivent parvenir au local dont l'adresse est 105 cité Tadhamen Ariana et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au Jort sous peine de forclusion cette annonce a été publiée au journal le Quotidien et le Chourouk en date du 29/9/2020.

2020402029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Fouchana le 30/9/2020 quittance n°20203405 enregistrement n°M057919 Mme. Rachida El Katib habitante à cité Al Wifek Bloc 64 El Menzeh 6 Ariana a vendu la moitié entre eux de tout le fonds de commerce d'un local sis au R.D.C. à rue al Bia route Al Khlidiya Al Mhamdia destiné pour la fabrication et la vente du gâteaux à :

- Mr. Mohamed Ayari habitant à 5 rue Seliana Chbida Naassen Ben Arous

- Mr. Atef Riahi habitant à 11 rue Seliana Chbida Naassen Ben Arous

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 8 octobre 2020.

2020402033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 31/8/2020 enregistré à la recette d'El Menzeh 9 le 4/9/2020 quittance n°58777 enregistrement n°20202522 Omar Ben Fraj CIN n°04711717 a vendu à Rahma Guaryani CIN 09016112, le fonds de commerce salon de coiffure et vente de robes de mariées sis 6 avenue Salah Ben Youssef Menzah.

Les oppositions seront faites entre les mains de Me Haddad Lamia avocate 34 rue Bab Bnet Tunis dans les 20 jours suivant l'annonce au Journal Officiel.

Le présent avis a été publié aux journaux Assabah et le Temps du 01/10/2020.

2020402034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 12/6/2020 enregistré à la recette des finances de Ben Gardene en date du 15/6/2020 sous le n°0240545 quittance n°M024095, les héritiers de feu Béchire El Magouri : Mrs Hatem El Magouri, Ramzi El Magouri et Mme Fethia Fitouri agissant pour leurs propre compte pour le compte de ses deux filles Oumaima El Magouri et Faten El Magouri en vertu d'une procuration par un acte notarié établi le 01/5/2020, demeurants à la route de la Marsa Ben Gardene, ont vendu à Mme Souad Laamari demeurant à Moammarat Ben Gardene ; le totalité du fonds de commerce exploité comme café de première catégorie sis à la cité de la poste à Ben Gardene; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Jamel El Magouri, avocat à la cour de cassation, 25 rue Jean Jaurès Tunis 1001 et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Alchourouk le 11/9/2020.

2020402036FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 8/9/2020 enregistré à la recette des finances de Den Den le 8/9/2020 quittance n°20303125 enregistrement n°M049888 Mr Abdessatar Ben Salah

Ben Allala Al Karoui a loué un fonds de commerce d'un local d'un café catégorie 1 avec ses éléments matériels et moraux, sis au centre commercial Tarek Ben Zied Hay Al Amal Denden à Mme. Wafa Ben Othmen Ben Hssan Al Matri.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 8 octobre 2020.

2020402024FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n°20301510, quittance n°M037329. Mr Imed Ben Jilani Aouini a loué à Mme Mabrouka bt Youssef Mogaadi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à 19 Rue Mohamed Ali Mateur 7030 pour le commerce de prêt-à-porter.

Ce contrat est conçu pour une durée de deux ans renouvelables du 15/9/2020 au 14/9/2022.

Ce contrat est publié aux journaux Echorouk et le Quotidien.

2020402031FCCC3

Acte complémentaire rectificatif pour location d'un fonds de commerce

Suivant acte complémentaire rectificatif pour location du fonds de commerce, enregistré à la recette des finances quai Tarek Ibn Zied le 29/9/2020 sous le n°20904066, quittance n°M058157. Mr Slim Karoui, titulaire de la carte d'identité nationale n°01453967 et résident à 7 rue sepion Bizerte; et Mr Rached Karoui titulaire de la carte d'identité nationale n°08979521 ont pris la décision de modifier l'article 3 du contrat de location du fonds de commerce, sis à 4 avenue Habib Thameur qui a pour activité le fast-food.

Cet acte a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 3 octobre 2020.

2020402032FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et signé par les parties le 1 9 et 21 août 2020, enregistré à la recette des finances du Lac le 21/8/2020 quittance 10580743 n° d'enregistrement 20304378, Mr Méd Bouaziz a loué à Mr Hamed Ben Ahmad, la totalité du fonds de commerce sis au Lac Oran Immeuble les vagues du Lac magasin n°1 ; Incluant l'ensemble des éléments corporels et non corporels, l'activité du fonds de commerce tout commerce et ce pour une durée de 3 ans renouvelables à partir du 01/9/2020 et jusqu'à 31/8/2023.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps à la date du 25/9/2020.

2020402035FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une syndic

En vertu du PV de l'assemblée générale des propriétaires de la résidence «Mahmoud» daté du 9/8/2020 et enregistré le 19/8/2020 à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul Sous le numéro 20702192 et suite à l'accord de la municipalité de Nabeul du 23/9/2020 le syndicat des propriétaires de la résidence «Mahmoud» à cité El Wafa, El Mrazka, Nabeul a été constitué conformément à l'article 89 du code des droits réels. Il est composé de :

Président : Mr. Mohamed Ali Ibn El Hadj (CIN n°05102957)

Secrétaire Générale : Mr. Kamel Fatnassi (CIN n°02121619)

Trésorier : Mr. Kamel Najar (CIN n°03343425).

2020R02220APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Youth Exchange Association.

Lieu de l'association :

59, avenue Habib Bourguiba Kalâa Sghira.

Sujet :

Culturel.

Membre :

Président : Zakaria Chouchane.

Vice présidente : Mariam Boughnimi.

Trésorier : Larbi Chouchane.

2020S01038APSF1

Constitution d'un syndic

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 9/9/2020, déposé à la municipalité de Sousse le 5/10/2020, il a été mentionné la création du syndic des Immeubles « El Oufok 1 », sise à Cité Erriadh V· Sousse et qui se compose de :

Président : Mr Hamed Gharsallah

Secrétaire général : Mr Elyes Ati

Trésorier : Mr Nasser Oun.

2020S01039APSF1

Constitution d'une association

Dénomination :

Club Union, Sportive de Kalaa Kébira

Objet :

Sportif

But :

Former et encadrer les jeunes dans le sport de Mini-foot

Siège : Rue Ahmed Boudrigua - Kalaa Kébira

Visa : 2995 du 01/10/2020

Carte N°56 - 09/2020

Président : Habib Ben Mohamed Ben Khëlifa Mathlouthi

Secrétaire Général : Haithem Dardour

Trésorier : Mohamed Jihéd Hadj Mbarek.

2020S01040APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Moncef Chaabane Sghaier CIN n°1416420, 32 Rue Ben Jazzer Rafraf

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 63129 Bizerte consistant en un terrain Urbain et agricole sis à Rafraf de 2332 m² constitué des 3 parcelles n°738 ,1228 et 1232.

Mise à prix : 74.624.-000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 3/11/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Bizerte à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00936VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Moncef Chaabane Sghaier CIN n°1416420 sis à Rafraf 32 Rue Ben Jazzer.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 43025 Bizerte consistant en un terrain de 147 m² sis à l'angle rue Iben Jazzar Rafraf comprenant un logement composé d'un RDC de 132 bâtis comprenant une véranda, salon, 2 chambres, cuisine salle de bain et garage et d'un étage de 60m²bâtis de 2 chambres.

Mise à prix : 70.290d.000 frais en sus après réduction de 40 %.

Date et lieu de la vente : Mardi 3/11/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Bizerte à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00937VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40%

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98 314 410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : M. Mohamed Habib Benzarti CIN 00597407 demeurant 1 Rue Hédi Chaker Khaznadar - Tunis.

3) Mme Khedija Bent Abdelhamid Boulakbeche CIN 00217020 demeurante au Bardo 4 rue Abdelhamid Tlili.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mise en vente : Parts indivises objet T.F 53842 Tunis situé à la Cité Mnihla délégation de Mnihla Gouvernorat d'Ariana terrain nu de 130 m².

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 11.400,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana le lundi 9 novembre 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R02209VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98 314 410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : 1) Oualid Ben Mohamed Mahfoudh, commerçant, M.F 899113Z, CIN 06342747 demeurant Rue de Libye - Kelibia - Nabeul.

3) Mme Moufida Bent Mohamed El Majid épouse Mohamed Mahfoudh, CIN 01735446 demeurant Rue de Libye Kelibia - Nabeul

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : C'est un Immeuble Objet T.F 652789 Nabeul situé Rue de Libye. Délégation de Kelibia Gouvernorat de Nabeul de 90m². C'est un Immeuble avec 2 magasins au RDC et étage d'habitation avec toutes les commodités.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 142.502.940 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 9 novembre 2020 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R02210VEPA1

Vente immobilière suite au jugement de licitation

Etude Maître Noureddine Allegue

Avocat à la cour de cassation

Imm. le Bacha - 2ème étage bureau 2

5000 - Monastir

Tél : 73.467.378

Fax : 73.461.225

Le demandeur poursuivant : Adel Awin et Sihem Awin, demeurant à Ksar Hlal Monastir.

Le défendeur : *1 Amna Sassi, sise à la Rue Habib Bourguiba Bni Hassen.

2- Les héritiers de Najia Fantar et les héritiers de Cheker Zegya :

- Monjia Zegya demeurant à Ksar Hlal
- Zahia Zegya demeurant à ksar Hlal
- Kamel Zegya demeurant à ksar Hlal
- Salwa Zegya demeurant à Ksar Hlal
- Ridha Zegya demeurant à Ksar Hlal
- Imed Zegya demeurant à Ksar Hlal
- Sawssen Zegya demeurant à Ksar Hlal

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue, Avocat à la cour de cassation, sis à Immeuble Le Pacha, 2ème étage n°2 Monastir, titulaire de la carte d'identité Nationale n°4157525 du 24/12/2019.

L'immeuble mis à l'adjudication : Un local d'habitation classique sis à la Rue Béchir El Kooli Ksar Helal limité au nord par une impasse à l'entrée du local, au sud par une voie publique ou la 2ème entrée Hssen Boughzala à l'est et la voie publique à l'ouest.

Le local est composé de deux étages, rez-de-chaussée et premier étage, le rez-de-chaussée contient une entrée (skifa), trois chambres, une cuisine, une salle d'eau, une cour et un espace sous les escaliers qui mènent au premier étage. Le rez-de-chaussée comprend encore un garage qui ouvre sur la cour et sur la voie publique du sud.

Mise à prix : La mise à prix est déterminée à soixante dix huit mille quatre cent soixante dinars (78.460.000) avec les frais de cette adjudication.

La participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigné le 1/3 du prix à la caisse des consignations ou présenter un chèque certifié, le poursuivant est dispensé de cette formalité.

Date de l'adjudication : Le mercredi 11 novembre 2020 à la salle des criées au tribunal de première instance de Monastir à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble chaque dimanche de neuf heures à quatorze heures.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue sis à Immeuble Le Pacha 2ème étage n°2 Monastir.

2020S01042VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

Demandeur d'adjudication : Seif Ben Amor au propos de son père Amor Ben Amor par un mandat d'expert en justice par acte authentique demeurant à l'avenue du stade Municipale Djebeniana Sfax.

Partie saisie : Raouf Ben Amor demeurant à l'avenue du stade Municipale Djebeniana Sfax.

Avocat poursuivant : Ben Amor Jed, avocat à Sfax, Immeuble Karkouda Djebeniana Sfax.

Immeuble saisi à vendre : Il s'agit d'une boutique ayant une ouverture située à l'ouest avec un dépôt du coté Est et une véranda à l'ouest le tout d'un espace de 42 mètres carrés situé au Marché Municipal de Djebeniana avenue Khaled Ibn Walid ayant pour limite : au nord Fraj Haj Omar et de l'ouest El Mongie Mastouri ben Abdallah et de l'Est Fraj Mrad et de Sud avenue Khaled Ibn Walid et c'est une boutique d'état moyen son toit construit une partie de bois et une partie en dalles creux ayant le sol en dalle équiper d'électricité et se situe dans une zone commerciale.

Mise à prix : Quatre vingt quatre milles dinars (84000 d).

Lieu et date de l'Adjudication : Chambres des ventes immobilières de 1ère instance de Sfax 1 sise avenue Abou Gasem Chebbi Sfax, le lundi 16/11/2020 à partir de 9 h du matin affaire numéro 5448.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble à vendre peut se faire chaque jour de 8 H à 17 H et pour plus d'information, convient de contacter le bureau d'avocat poursuivant.

2020X01342VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Gdoura Chafik

Avocat à Sfax, Rue Abou Kacem Chebbi imm. Centre Marhaba ESC. A, 1er étage

Tél : 74 297.444

Partie poursuivante : Mondher Belguith, demeurant Sfax, élisant domicile à l'étude de maître Gdoura Chafik, avocat à Sfax rue Abou Kacem Chebbi imm. Centre Marhaba esc A 1er étage tél 74 297 444.

Partie saisie : Nedra Bent Mohamed Gharbi, demeurant à route Lafrane km 8 Sfax élisant domicile à étude de maître Faouzi Jammousi avocat à Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain d'une superficie approximative de 859 mètres carrés sur lequel est édifiée une villa d'une surface couverte approximative de 223 mètres carrés qui se compose d'un salon, d'un séjour un couloir, trois chambres, une salle de bains, une douche et toilettes, une cuisine donnant sur une autre cuisine et un garage du côté nord ouest, une véranda par le sud et une autre véranda du côté nord ouest.

L'immeuble tout entier est équipé d'eau potable d'électricité et de gaz de ville. Le dit immeuble est limité par le sud de Ratiba et Rachid Sellami, et actuellement Ben Amor par le nord d'Ali Sellami, par l'est de la propriété du poursuivant Mondher Belghith et par l'ouest d'une rue publique d'où l'entrée.

La visite de la propriété à vendre : Peut avoir lieu chaque jour ouvrable pendant les heures de travail, pour plus d'amples renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de

première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Mise à prix : le prix total du dit immeuble est fixé à 340.000.000 dinars, frais et honoraires d'avocat fixés par le tribunal en sus.

La surenchère sera publique et la participation des personnes intéressées ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire d'un avocat soit par consignation du 1/3 du montant fixé soit par chèque certifié et par consignation bancaire.

Les étrangers doivent avoir une autorisation du gouverneur.

Date et lieu d'adjudication : Le mercredi 4 novembre 2020 à neuf heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax2.

2020X01358VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'Habitat) S.A inscrite au R.C de Tunis sous le n°B138811996 et ayant l'identifiant unique n°W0024588 représentée par D.G demeurant au 18 Avenue Med V Tunis 1080 ou à son point de vente concerné à Siliana sis à l'avenue 18 Janvier 1952 immeuble RNA Siliana en qualité de créancier nantit inscrit.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant avenue Mohamed Salah Belhadj Résidence Le Printemps Immeuble «B» RDC Ariana 2080.

Partie saisie : 1) Mohamed Moncef ben Mohamed ben Ahmed Chaieb titulaire de CIN n°04520453 tunisien né le 7/5/1976 en qualité de tiers détendeur sur 176 parts de l'immeuble hypothéqué demeurant à l'immeuble hypothéqué sis à la cité Nassim lot n°49 imadat Jama délégation Siliana. 2) Ahlem Bent Khalifa ben Mohamed Salah Ben Amara titulaire de CIN n°04582341 tunisienne demeurant à Ras El Oued Makthar en qualité de tiers détendeur sur 176 parts de l'immeuble hypothéqué et demeurant actuellement à l'immeuble hypothéqué sis à la cité Nassim lot n°49 imadat Jama délégation Siliana.

Propriété saisie : tout l'immeuble revenant à la partie saisie objet du TF n°11318 Siliana dénommé "Dar Essalam" d'une superficie totale de 352 m² divisée en 352 parts représentant un logement sis à la cité Nassim imadat Jama délégation Siliana d'une construction récente d'une densité moyenne comportant toutes les dépendances c'est une cité bien classée parmi les meilleures cités à Siliana équipées d'une clôture la superficie du terrain est de 352 m² la surface couverte est de 200 m² la surface du 1er étage est de 186 m² les murs en brique double cloisons le plafond en dalle hourdi la boiserie en bois et en aluminium en bon état le plancher en céramique et en marbre et carrelage mosaïque la peinture en bon état.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (433000,000 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 10/11/2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Siliana.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2020402039VEPA1

Ventes aux enchères publiques

Suite à la décision rendue par le tribunal de première Instance de Tunis le 01/9/2020 dans l'affaire n° 7004 conformément à l'article 425 cpcc.

1- Le demandeur à la licitation :

Monsieur Attijeni, Allela et Latifa, fils Allela Ben Mohamed Ben Ammar Zanni et Jamila Hezami, Afef, Arbia et Imen fils Noureddine Zanni Demeurant n°07 Impasse JABALLAH Rue Beb Fallah - Tunis.

2- Le défendeur à la licitation :

1- Madame Ouasila Echrif, Rida, Aboubaker, Abdelghani, Omar, Hajer Zahida et Khaled Amar Ben Mohamed zanni demeurant, n°07 Impasse Jaballah Rue Beb Fallah - Tunis.

2- Monsieur Noureddine Radhouen, Riadh et Chokri Noureddine Radhouen demeurant, n°07 impasse JABALLAH Rue Beb Fallah -Tunis.

3-Avocat poursuivant :

Maitre Ahmed Temtem, 2 Bis rue d'Argentine Immeuble Argentina - 2ème étage Bureau 4, le Belvédère Tunis MF1470605X.

4- L'immeuble objet de la licitation :

Le bien Immeuble objet de la licitation est le titre foncier n°116012 Tunis consiste en un terrain dévié sur lequel un ancien immeuble est construit situé à l'impasse Jab Allah n°07 Rue Beb Elfalah - Tunis.

L'immeuble ouvre directement à l'impasse Jaballah de deux mètres de large à une entrée de toiture de type ferrât en fer rouillé est composé de 02 Toilettes, salle d'eau, son sol est décoré de carrelage ancien brisé, une cour centrale des anciens carrelages (30/30 cm) à gauche de l'entrée, un escalier mène au premier étage et avant l'escalier, il existe une chambre ancienne avec toiture de type (FERRAT), ses murs de pierre et le sol des anciens carrelage, puis à droite, il y a deux chambres communicantes dont le plafond est en bois et le sol des anciens carrelages et il y a trois autres chambres leurs plafonds en bois et le sol des anciennes carrelages et Leurs murs de pierre, à l'ouest, il y a 02 chambres dont le plafond en bois et une autre chambre a le même plafond des chambres précitées et il y a 5 chambres au premier étage de toit (FERRAT) et leurs murs de pierre ont des nombreuses fissures et son sol des anciens carrelages, l'état de l'immeuble est mauvais et sans entretien.

5- Mise à prix rabaissée de 40 % :

Deux cent dix mille et six cent quatre-vingt cinq dinars et (226) millimes (210.685,226 dt).

6- Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Tunis le mardi (27/10/2020) à 9 h.

7- Visite :

La visite de l'immeuble, peut avoir lieu durant tous les jours de la semaine.

2020402045VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

Par ordonnance rendue par le Tribunal de 1ère instance de Bizerte le 21/9/2020 (dossier de liquidation n°369-53387) Mr Mohamed Habib Saihi 09 rue Jaleledine Naccache Cité la Gazelle 2083 l'Ariana a été nommé liquidateur de la succession de feu Tahar Kchouk ville de Ras Jebel en vue de la gérer et de préparer son plan de partage à l'amiable entre les ayants droits.

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à l'adresse sus - indiquée et aux numéros GSM 95.399.260 ou 98.546.274 durant les jours ouvrables et pendant l'horaire administratif comme il peut le saisir par lettre recommandée avec accusé de réception pour la réclamation de tout droit éventuel vis-à-vis de la dite succession.

2020R02219VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de première instance de Kairouan

Affaire de distribution de deniers n°78

Publicité : affichage

En vertu d'une décision de M Abdelkader Rtibi, chargé de distribuer les deniers et classer les des créanciers dans l'affaire portant le numéro ci-dessus, en date du 24/9/2020 et relative à l'ouverture des procédures de distribution de la somme consignée de la vente de l'objet saisi selon l'injonction de payer numéro 3291 rendu par le président du tribunal de première instance de Kairouan le 7/6/2012 et déposé Caisse des Dépôts et Consignations contre le récépissé de dépôt n°M039949 du 6/01/2014 délivré par la recette des finances Rue AlKhwarizmi à Kairouan, estimé à sept mille cinq cent neuf dinars et 605 millimes (7.509,605 dinars) suite à la demande de distribution par l'avocat maître M. Lotfi Al-Mehrzi aux noms de :

1- Abdelfattah Ben Amara Debishi, élisant domicile au bureau de son avocat.

Contre :

Les successeurs de Mohamed Naser Maizi, fils de la dame Heniya Bent Hassan Dabishi, comme suit :

- Sa veuve Fatma Bent Amara Dabishi et ses frères et soeurs / Mabrouka / Mabrouka / Mabrouka / Aisha / Ali / Adel Debishi résidents à Debabsha El Msaid El Ala - Kairouan,

Et par conséquent le présent jugement sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et affiché à l'entrée du tribunal.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2020S01044VEPA2

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès au tribunal de première instance de Tunis, affaire n°2019, il sera procédé à la distribution de la somme (15.050D000) déposée à la Trésorerie des finances Tunis le 3/11/2016 sous le numéro R008884. Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale représentée par son avocat Mili Mahmoud Riadh contre St Les Grands travaux du Sud.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit présenter sous peine de forclusion dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis les titres de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal. Cet avis est rédigé conformément à l'article 466 - 467 et 468 du CPCC.

2020402028VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A. au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, Rue de l'Ile de Malte, Immeuble Lira, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0539726X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société COMPAGNIE GESTION ET FINANCE "C.G.F." sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 octobre 2020 à 10h au siège social à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales relatives aux exercices 2017, 2018 et 2019.

2. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ces mêmes exercices.

4. Affectation des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019.

5. Fixation du montant des jetons de présence.

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7. Renouvellement des mandats des Administrateurs et / ou Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Pouvoirs pour les formalités.

2020R02211SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A. au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, Rue de l'Ile de Malte, Immeuble Lira, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0539726X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société COMPAGNIE GESTION ET FINANCE "C.G.F." sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 30 octobre 2020 à 11 h au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2020R02212SANB3

Convocation

Société Immobilière ESSID Zouheir

Société anonyme

Capitale social : 620.000 dt

Siège social : Zone industrielle Dar Chaabene El Fehry

Matricule fiscal : 1549342X/A/M/000

Tous les Actionnaires de la société «IMMOBILIERE ESSID Zouheir S.A» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 02/11/2020 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2020R02216SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE D'ANIMATION ET D'HOTELLRIE DE MAHDIA

SAHM

S.A au capital de 2.175,000 DT

12, Rue Saint Augustin 1082 Tunis

M.F : 345769 JAM000

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Animation et d'Hôtellerie de Mahdia «SAHM» qui sera réunie le 20 octobre 2020 à 10h du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin 1082 Tunis Belvédère et ce à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Nomination d'un nouveau Directeur Général Adjoint avec les pouvoirs les plus étendus.

2) Questions diverses.

2020R02217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD "M.H.S"

Société anonyme

Au capital de 7 775 000 Dinars

11 Rue Slimen Ben Slimen Manar II - 2092 Tunis

RNE : 496278G

Affiliation CNSS : 211604-47

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD «MHS», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 novembre 2020 à 12H au siège social sis au 11 Rue Slimen Ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019

- Questions diverses.

2020R02222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ETUDES & D'INGENEERING «SGEE»

S.A au capital de 1.600.000 de Dinars

19, Rue SYPHAX Notre Dame 1082 Tunis

Affiliation CNSS : 36377-02

RNE 1696A

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'INGENEERING «SGEE», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 novembre 2020 à 10H au siège social sis au 11 Av. Slimen Ben Slimen - El Manar II 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019

- Questions diverses.

2020R02223SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES & DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER « SEDIM »

S.A au capital de 740.000 de Dinars

11 Rue Slimene Ben Slimene Manar 2

Affiliation CNSS : 74604-11

RNE 1802H

Messieurs/Mesdames les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT L'IMMOBILIER

«SEDIM», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 02 novembre 2020 à 11h au siège social sis au 11 Rue Slimen Ben Slimen - El Manar II - 2092 Tunis, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019

- Questions diverses.

2020R02224SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ITISSALIA SERVICES

Société anonyme

Au capital de 465.000 DT

Immeuble Roosevelt, Km 3.5 sur GP1, Djebel El Jeloud, 1046 Tunis

Les actionnaires de la société ITISSALIA SERVICES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 octobre 2020 à 14 heures à la salle de conférences pôle technologique «Smart Tunisian Technoparcs» (ex-pole elgazala) 2088 Ariana - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités de convocation à l'assemblée générale ordinaire et entérinement de sa tenue tardive,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion relatifs à l'exercice 2019,

4- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes,

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2019,

8- Modification de la composition du conseil d'administration,

9- Procuration pour le Directeur Général de la société en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

2020R02228SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PALM Links Immobilière

SA au capital de : 200.000 D

RC : B119121999

MF : 644515C

Golf Palm Links – Zone Touristique Dkhila Monastir 5060

Messieurs les Actionnaires de la Société Palm links Immobilière sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi, 30/10/2020 à 11 H au Siège de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture & approbation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

- Lecture du Rapport général du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice.

- Approbation des états financiers de l'Exercice 2019.

- Lecture du Rapport Spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des Conventions et Opérations rentrant dans le cadre de l'Article 200 des Codes des Sociétés Commerciales.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2020, 2021 et 2022.

- Renouvellement du mandat d'Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

2020S01049SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société PALM Links Immobilière

SA au capital de : 200.000 D

RC : B119121999

MF : 644515C

Golf Palm Links – Zone Touristique Dkhila Monastir 5060

Messieurs les Actionnaires de la Société Palm links Immobilière sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi, 30/10/2020 à 11 H 30 au siège de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil relatif à l'augmentation de capital social

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et suppression des droits préférentiels de souscription

- Augmentation du capital social en numéraire et l'entrée d'un nouvel actionnaire.

- Modification des articles 5 et 7 des statuts.

2020S01050SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GOLF SOUSSE MONASTIR GOLF PALM LINKS

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf Sousse Monastir sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 30/10/2020 à 10 H au siège de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture & approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

- Lecture du Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'Article 200 et suivants des Codes des Sociétés commerciales.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022

- Attribution et fixation des jetons de présence de l'exercice 2019.

- Pouvoirs pour formalité.

2020S01051SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GOLF SOUSSE MONASTIR GOLF PALM LINKS

Messieurs les actionnaires de la Société Golf Sousse Monastir sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi, 30/10/2020 à 10 H 30 au siège de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité d'exploitation selon l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2020S01052SANB3

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2020

Société Green Hill

Société anonyme

Au capital de 7 020 000 DT

Siège social : Bni M'Tir Fernana Gouvernorat de Jendouba

MF : 1167055TAM000

Le Conseil d'Administration décide de convoquer l'assemblée générale ordinaire annuelle pour le 26 octobre 2020 à 10h 30 au siège social de la société ATD SICAR en vue de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 et du rapport du conseil pour l'exercice 2018,

- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code dos sociétés commerciales.

- Quitus au conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018,

- Nomination ou renouvellement des mandats des administrateurs,

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2020402023SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hôtelière de Développement Touristique

Société anonyme

Au capital de 2 880 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique RNE : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Hôtelière de Développement Touristique sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le lundi 9 novembre 2020 à 9 heures, au siège social sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des Entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration,

- Augmentation du capital en numéraire,

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2020402025SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL - SA

Capital social : 22.001.000 DT

Siège social : 41 Avenue Khaireddine Pacha

Identifiant Unique : 644738R

CNSS : 143646-86

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique Ismail «SHTI» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 3 novembre 2020 à 10h30, à l'adresse suivante : 41 Avenue Khaireddine Pacha Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018

- Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2018

- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 200 CSC.

- Quitus à donner aux administrateurs

- Allocation des jetons de présence

- Affectation du résultat

- Approbation de la cooptation d'un nouvel administrateur

- Approbation de la nomination d'un nouveau président directeur général.

2020402030SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Garantie

SA au capital de 3 000 000 DT

Siège social : 34. Rue Hédi Karray, Centre urbain nord el Menzah IV - 1004 Tunis

Identifiant Unique : D838957S

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Garantie sont informés que pour cause de la Fête du Mouled, la date de l'assemblée générale ordinaire, prévue pour le 29 octobre 2020 a été reportée au vendredi 30 octobre 2020 à 10h du matin, au siège de la Société sis à 34

rue Hédi Karray 1004 Tunis, centre urbain nord. L'ordre du jour demeure inchangé.

2020402037SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de l'Informatique de Management et de Communication

«SIMAC»

S. A. au capital de 350.000 dinars

Siège social : 124, rue Radhia Haddad - Tunis

I.U : 0036115D

MF : 0036115DAM000

CNSS : 77662-62

Messieurs les actionnaires de la société SIMAC sont convoqués le vendredi 30 octobre 2020 à 11 heures, au siège social de SCET-TUNISIE - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis - Belvédère, en assemblée générale extraordinaire en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social

- Ratification de l'obtention d'un crédit à moyen terme.

2020402044SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société North Africaine des Echanges Commerciaux "NADEC"

SARL au capital de 7.500.000 Dinars

Identifiant unique : 0031422Q

Matricule fiscal : 0031422Q/A/M/000

Siège social : 02 Rue de Plastic Z.I Sidi Rezig - Mégrine Ben Arous

Les associés de la société North Africaine des Echanges Commerciaux "NADEC" sont convoqués en une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 29 octobre 2020 à 9h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Diminution du capital par partage d'un élément d'actif

- Partage des parts affectées aux associés proportionnellement à leur participation

- Modification de l'article 6 des statuts

- Questions diverses.

2020R02229SRLB3

Autres sociétés

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

Identifiant unique : 736406 H

En application de l'article 34 des statuts, Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu sans qu'aucun quorum ne soit requis et ce le 27 octobre 2020 à 10 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports, général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des actes de gestion du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

3. Affectation des résultats de l'exercice

4. Examen et approbation des opérations de l'article 23 des statuts et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Fixation de jetons de présence;

7. Nomination d'un commissaire aux comptes;

8. Questions diverses.

2020402049SODB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

Identifiant unique : 736406 H

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu sans qu'aucun quorum ne soit requis et ce le 27 octobre 2020 à 12 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3. Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction de capital.

2020402050SODB3

DIVERS

Avis au public

Ministère de l'Industrie, de l'Energie Et des Mines

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Dans le cadre de la réalisation des projets de développement, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de réaliser une ligne électrique de haute tension (225 kV), d'une longueur d'environ 2 km reliant la ligne Médenine - Abou Kemech et le poste de Ben Guerdane.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège du gouvernorat de Médenine, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2020R02208DIVD2

Avis

La Société de filtration et de traitement du sable dont le siège social sis à la délégation d'Agareb Sfax avise que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle sud de terre nue d'une superficie de 10h 7a 70 ça sise entre la route d'Agareb et Menzel Chaker à la ceinture Boumerra km 11 Sfax. Que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de l'apparition du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée

2020X01356DIVD2

Avis

Monsieur Thameur Ben Abdelkader Ben Mohamed El Mezghanni avise que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle ouest renfermant une chambre et une cuisine d'une superficie de 359.78 m² à la route de Téniour km 5 Sfax. Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de l'apparition du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée

2020X01357DIVD2

Avis

Les héritiers de «THAHRAOUI ALI» annoncent que leur titre de propriété de la parcelle de terrain ayant comme surface 3 h 50 ares située Sidi Litayem Sfax a disparu et ils veulent extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire ben Amira Sleh située 63 rue des Notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01359DIVD2

Bilan de l'Office de Développement Sylvo-pasroral du Nord-Ouest

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	2 019	2 018
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations Incorporelles	3	189 311	200 078
Moins : Amortissements II		-183 156	-190 230
		6 155	**9 848**
Immobilisations Corporelles	3	14 876 299	15 582 577
Moins : Amortissements II		-13 316 469	-13 813 844
		1 559 830	**1 768 733**
Immobilisations Financières		0	0
Moins : Provisions I F		0	0
		0	0
Total des actifs immobilisés		**1 565 985**	**1 778 581**
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		**1 565 985**	**1 778 581**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	425 672	497 795
Moins : Provisions S		-330 928	-385 636
		94 744	**112 159**
Clients et comptes rattachés	5	733 776	718 432
Moins : Provisions C		-719 217	-698 975
		14 559	**19 457**
Autres actifs courants	6	159 202 639	159 002 872
Moins : Provisions AAC		-228 298	-228 298
		158 974 341	**158 774 574**
Liquidités et équivalents de liquidités	7	3 650 330	5 561 149
Total des actifs courants		**162 733 974**	**164 467 339**
TOTAL DES ACTIFS		**164 299 959**	**166 245 920**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2 019	2 018
CAPITAUX PROPRES			
Subventions d'équipements	8	2 062 337	2 274 933
Subventions d'éuipement non amortissables		65 362	65 362
Résultats reportés		124 038	124 038
Modification comptable		-561 714	-561 714
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 690 023**	**1 902 619**
Résultat de l'exercice		0	0
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		**1 690 023**	**1 902 619**
PASSIF			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	615 786	398 846
Autres Passifs courants	10	161 994 150	163 944 455
Total des passifs courants		**162 609 936**	**164 343 301**
Total des passifs		**162 609 936**	**164 343 301**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**164 299 959**	**166 245 920**

ETAT DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2 019	2 018
Produits d'exploitation			
Subvention d'exploitation	11	11 916 981	11 700 232
Autres produits d'exploitation	12	425 818	714 191
Total des produits d'exploitation		**12 342 799**	**12 414 423**
Charges d'exploitation			
Achat d'approvisionnements consommés	13	1 976 698	1 657 577
Achats travaux		1 171 123	1 124 438
Charges de personnel		8 658 787	8 761 399
Dotation aux amortissements et aux provisions	14	231 807	407 949
Autres charges d'exploitation	15	326 048	506 629
Total des charges d'exploitation		**12 364 463**	**12 457 992**
Résultat d'exploitation		-21 664	-43 569
Produits financiers nets		10 019	43 569
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires		11 645	0
Autres pertes ordinaires		0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMPOT		0	0
Impôt sur les bénéfices		0	0
RESULTAT DES ACTIV. ORDIN APRES IMPOT		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		0	0
Effet de modification comptable		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLES		**0**	**0**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2 019	2 018
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients		34 640	47 292
Sommes versées aux fournisseurs et aux entrepreneurs		-3 639 265	-3 130 512
Sommes versées au personnel		-7 467 600	-7 737 718
Impôts et taxes payés		-1 007 118	-1 053 335
Produits financiers		10 019	43 569
Produits accessoires d'exploitation		35 827	39 037
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		**-12 033 497**	**-11 791 667**
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-65 322	-20 968
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			216 842
Flux de trésorerie liés à des activités d'investissement		**-65 322**	**195 874**
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement subvention de l'Etat		10 188 000	12 526 000
Encaissement Prêt Banque Mondiale			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**10 188 000**	**12 526 000**
VARIATION DE TRESORERIE		**-1 910 819**	**930 207**
Trésorerie début de période		5 561 149	4 630 942
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**3 650 330**	**5 561 149**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330 9258

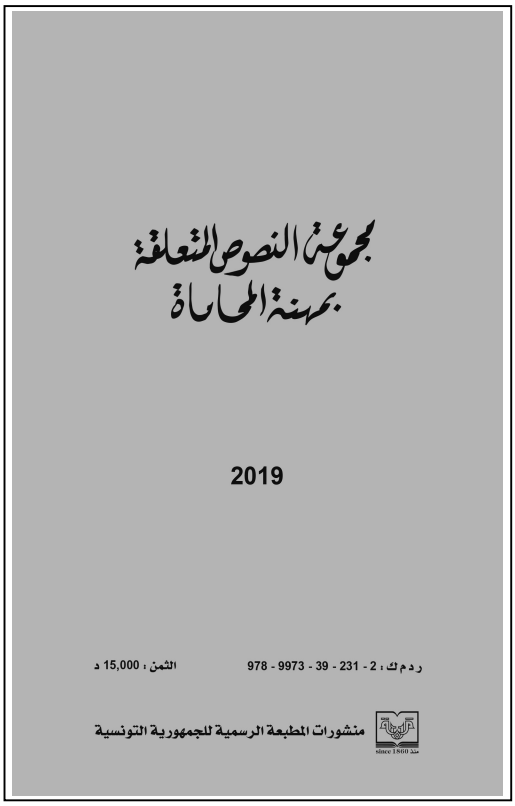
Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

Produits 2019		Charges 2019		Soldes	2 019	2 018
Revenus et autres produits d'exploitation	159 535	Coût d'achat des marchandises utilisées	1 976 698			
		Achat travaux	1 171 123			
Total	**159 535**	**Total**	**3 147 821**	**Marge Commerciale**	**-2 988 286**	**-2 436 936**
Marge Commerciale	-2 988 286	autres charges externes	266 257			
Subvention d'exploitation	11 916 981					
Total	**8 928 695**	**Total**	**266 257**	**Valeur ajoutée Brute**	**8 662 438**	**8 813 918**
Valeur Ajoutée Brute	8 662 438	Impôts et taxes	59 791			
		Charges du personnel	8 658 787			
Total	**8 662 438**	**Total**	**8 718 578**	**Insuffisance brute d'exploitation**	**-56 140**	**-4 732**
Insuffisance brute d'exploitation	-56 140	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	231 807			
Autres produits ordinaires	21 673					
Quotes part subvention	266 274					
Total	**231 807**	**Total**	**231 807**	**Résultat des activités ordinaires**	**0**	**0**

2020R02215BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus